

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 1^{er} février 2017.

RÉSOLUTION

2017-048

SÉCURITÉ PUBLIQUE

AUTORISATION – APPEL D’OFFRES SUR INVITATION POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN COMMUNICATION REQUIS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE RÉHABILITATION ET DE PROTECTION DU LITTORAL DANS L’ANSE DU SUD À PERCÉ SUITE AUX TEMPÊTES DU 30 DÉCEMBRE 2016 ET DU 11 JANVIER 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Percé ne peut administrer ses affaires faute de quorum à la suite de la démission du maire et de cinq conseillers;

CONSIDÉRANT QUE la Commission peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE le littoral de la Ville (anse du Sud) a été frappé, le 30 décembre 2016 et le 11 janvier 2017, par deux tempêtes d'une force innommable qui sont venues achever de détruire les infrastructures municipales tout en endommageant des propriétés commerciales et résidentielles dans le cœur du centre touristique;

CONSIDÉRANT QUE les dommages subis affectent la sécurité du littoral, de même que celle du cœur du centre touristique et du centre-ville de Percé;

CONSIDÉRANT QUE la Ville travaille en étroite collaboration avec l'équipe de la Sécurité publique et tous les intervenants gouvernementaux concernés afin de réagir à cette situation de crise et de coordonner le projet de protection et de réhabilitation du littoral du secteur de l'anse du Sud et sa mise en œuvre en urgence;

CONSIDÉRANT QUE la situation et l'ampleur du projet nécessitent de recourir à des services professionnels en communication;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général suggère d'inviter les firmes suivantes pour l'obtention d'une offre de services en communication :

- Citoyen Optimum;
- Marie Morneau Communication;
- National;
- TACT Intelligence-conseil.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU QUE la Commission autorise le directeur général de la Ville à demander des offres de services en communication auprès des firmes suivantes:

- Citoyen Optimum;
- Marie Morneau Communication;
- National;
- TACT Intelligence-conseil.

La secrétaire de la Commission,


Céline Lahaie, notaire